



DOSSIER DE PRESSE DÉCEMBRE 2021

SOMMAIRE

1

Chiffres clés campagne 2021-2022 (prévisions)

2

Programme de l'Assemblée Générale du 9 décembre 2021

3

Communiqué de presse
« Filière Betterave : un revenu en progrès, des perspectives à conforter »



Contact Presse : Carine Meier - cmeier@cgb-france.fr - 06.27.05.23.80

LE SYNDICALISME BETTERAVIER

EN ACTION

cgb-france.fr

CHIFFRES CLÉS CAMPAGNE 2021-2022 (PRÉVISIONS)

(Semis en mars 2021 et récolte à l'automne 2021)

SURFACE

403 000 ha

RENDEMENT

87 tonnes à 16°/ ha

PRODUCTION

35 millions de tonnes
de betteraves à 16°

COOPÉRATIVES

90% de planteurs coopérateurs

RENDEMENT EN SUCRE BLANC EXTRACTIBLE

12,8 tonnes de sucre / ha

LES BETTERAVIERS EN FRANCE

23.500 (Moitié nord de la France)

INVITATION

PROGRAMME AG CGB 2021

JEUDI 9 DÉCEMBRE 2021 DE 16H00 À 18H30

à la Maison de la Chimie (et en visioconférence)

28 bis, rue Saint-Dominique, 75007 Paris

Animation : Pascal Berthelot

16h00

Ouverture de séance par **Franck Sander**, Président CGB
Rapport d'activité de l'année betteravière (vidéo)

16h00

Table ronde « **Betteraves 2030 : comment accélérer l'innovation ?** »

Intervenants

Yves Belegaud - Directeur Général d'EXEL Industries
Alexis Hache - Agriculteur Président de la commission Environnement de la CGB
Alain Thibault - Président Agriodor
Ariane Voyatzakis - Responsable du secteur agroalimentaire Bpifrance

18h00

Discours de Clôture
Julien Denormandie, Ministre de l'agriculture
Franck Sander, Président CGB

18h30

Cérémonie pour les **100 ans** de la CGB suivie d'un cocktail

21h00

Fin



Le Syndicalisme betteravier

EN ACTION



ag.cgb-france.fr

FILIÈRE BETTERAVE : Un revenu en progrès, des perspectives à conforter

La Confédération générale des planteurs de betteraves (CGB) a présenté le 1er décembre le bilan de la campagne 2021. Celle-ci ne peut être jugée que meilleure comparée à celle de 2020, une des plus mauvaises récoltes depuis 30 ans à cause de la jaunisse virale. Malgré trois années de crise sans précédent pour la filière [prix des betteraves au plus bas, effondrement des cours du sucre, fermeture de 4 sucreries avec disparition des bassins betteraviers des Limagnes et du Calvados], l'année 2021 laisse enfin entrevoir de meilleures perspectives pour le revenu betteravier.

2021 : un retour à la normale mais un parcours semé d'embûches

Après une invasion inédite de pucerons en 2020 et la jaunisse virale qui aura détruit 1/3 de la récolte, la campagne 2021/22 s'annonce sous de meilleurs auspices avec un rendement proche de la moyenne quinquennale estimé à 87 tonnes/ha.

Avec 403 000 ha de betteraves récoltés (contre 423 000 l'an passé), ce sont 35 millions de tonnes de betteraves qui seront transformées dans 21 sucreries pour une durée de campagne de 118 jours. La récolte restera néanmoins loin de la production record de 46 millions de tonnes en 2017.

Dès les semis, les premières difficultés sont apparues. Un épisode de gel intense en avril a conduit à la perte de 14 % de la surface betteravière. Ces surfaces ont dû être ressemées sur 55 000 ha, sans néonicotinoïdes, occasionnant de lourdes conséquences (pertes de rendements, hausse des charges) pour les planteurs. L'occasion de rappeler toute l'importance d'un dispositif d'assurance récolte justement dimensionné avec une franchise abaissée à 20 % dans le cadre de la réforme en cours.

Lors de cette campagne betteravière, désherbant non conforme a été mis sur le marché, ce qui a conduit l'administration à demander la destruction de 7 000 hectares de betteraves. Les délégations CGB des régions concernées ont immédiatement apporté leur soutien aux 370 planteurs victimes d'un terrible choc psychologique et économique. La CGB et toute la filière font en sorte que les planteurs soient indemnisés du préjudice subi.

Concrétiser l'indemnisation jaunisse pour répondre à l'urgence des trésoreries

L'année 2021 aura été encore une année éprouvante pour les betteraviers marquée par une jaunisse aux lourdes conséquences économiques. Dès le début de l'année, la CGB a obtenu la publication de l'arrêté de la dérogation qui a autorisé, pour les semis 2021, l'usage de semences traitées ainsi qu'une enveloppe de 80 M€ d'indemnisation. Un engagement du ministre Julien Denormandie qui a permis certes d'indemniser les pertes les plus importantes pour les betteraviers, mais qui reste largement en deçà des pertes de rendements qui se sont chiffrées à 280 M€. La CGB a accompagné ses adhérents dans la constitution et le suivi attentif de dossiers d'indemnisations qui sont intervenues cet été.

Une mobilisation totale pour trouver des nouveaux moyens de lutte contre la jaunisse

Depuis la mise en place en septembre 2020 du plan de soutien du gouvernement à la filière betterave sucre, la filière est totalement investie dans le cadre du **Plan National de Recherche et Innovation (PNRI)** élaboré par l'ITB et l'INRAE intitulé « vers des solutions opérationnelles contre la jaunisse de la betterave sucrière ». Son objectif est de trouver, d'ici 2023, des solutions alternatives aux néonicotinoïdes. Ce plan réunit une trentaine d'acteurs travaillant sur une vingtaine de projets afin d'identifier, d'ici 2023, les combinaisons de solutions optimales pour prévenir au mieux les pertes de rendement engendrées par les virus de la jaunisse sur betteraves. Recherches et expérimentations sont au cœur de ces projets, mais également les dimensions de la durabilité.

La CGB est également mobilisée pour **assurer le renouvellement de la dérogation** pour l'utilisation des néonicotinoïdes en 2022 (en cours de discussion) et adapter au mieux les contraintes concernant les successions culturales, véritable casse-tête pour les agriculteurs. Si celle-ci est accordée, ce sera seulement début 2022, occasionnant une nouvelle course contre la montre pour assurer la préparation et la livraison des semences. En l'absence d'alternatives encore pleinement opérationnelles, il est inenvisageable pour les betteraviers de ne pas pouvoir utiliser des néonicotinoïdes pour protéger leurs betteraves des ravages de la jaunisse.

Les betteraviers, acteurs de la lutte contre le changement climatique avec le label bas carbone

Face au changement climatique, la CGB rappelle la capacité de captation du CO₂ par la betterave car elle est une **véritable pompe à carbone ! Un hectare de betteraves fixe environ 40 tonnes de CO₂ par an** contre seulement 3 tonnes émises pour sa culture. Mais elle veut aller encore plus loin : le Ministère de la transition écologique a approuvé cet été la méthode « grandes cultures » dans le label bas-carbone et la CGB s'en félicite. La contribution positive des grandes cultures dans la lutte contre le réchauffement climatique, par la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le stockage de carbone dans le sol, est ainsi reconnue. Cette méthode doit maintenant constituer un véritable outil de création de valeur pour la ferme France et une source de revenu pour les futurs agriculteurs engagés.

Des signes de reprise économique pour la betterave

La filière betterave sucre dans la dynamique EGA2

La satisfaction est au rendez-vous à la CGB car la filière betterave sucre est entrée dans la dynamique EGA2 (après avoir été exclue de la loi Egalim 1). L'interprofession de la betterave et du sucre (AIBS) devra dorénavant diffuser des indicateurs de prix de marché, permettant au prix du sucre d'être plus réactif aux fondamentaux du marché. Franck Sander, Président de la CGB « voit dans la loi qui avait été proposée par le député Grégory Besson-Moreau, l'opportunité de construire une contractualisation qui permette une meilleure répartition de la valeur du producteur au consommateur dans une approche plus dynamique des marchés pour retrouver durablement du revenu. ».

Des cours et des prix de betteraves qui retrouvent des couleurs

Les cours du sucre au niveau mondial ont suivi les mouvements haussiers comme l'ensemble des matières premières. « Ces hausses laissent entrevoir un rebond des prix européens et des perspectives intéressantes pour les planteurs de betteraves » analyse Timothé Masson, expert marchés à la CGB et « au niveau mondial, les cours continuent de monter atteignant les 520 \$/t pour le sucre blanc sur le marché de Londres, soit environ 450 €/tonne ».

La hausse des cours du sucre est notamment due à la réduction de la production brésilienne (sécheresse historique dans le pays), à un problème de production en Thaïlande, à la mauvaise saison betteravière européenne mais aussi à la forte hausse du secteur de l'énergie, et des cours de l'éthanol. « *Le marché mondial du sucre retrouve des valeurs que l'on n'avait pas vu depuis quatre ans et demi* » ajoute-t-il. L'alcool et le bioéthanol atteignent quant à eux des records en Europe.

Ces nouvelles laissent espérer des prix de betterave en hausse : une urgence après trois ans, de sortie des quotas, en dessous des coûts de production. D'autant qu'avec la flambée du fuel et des engrais, les charges explosent pour les planteurs, dans un contexte où les cultures alternatives s'annoncent très compétitives. « Cela pourrait offrir de meilleures perspectives aux planteurs de betteraves et permettre de revenir progressivement sur des prix moyens de betteraves compris entre 25 et peut être même plus de 30 €/tonne », conclut Timothé Masson.

Avec la concurrence des cultures alternatives dont les prix ont flambé, les objectifs en matière de rémunération nécessaire sont élevés si l'on veut maintenir les emblavements d'un maximum de planteurs, y compris dans les secteurs dont les potentiels sont plus limités et pourtant primordiaux au fonctionnement des outils industriels.

Franck Sander, Président de la CGB reste optimiste « *les cours sont à la hausse et les indications de marché favorables. Nous pouvons espérer que les planteurs engagés continuent à produire de la betterave. Les années 2020 et 2021, avec la jaunisse et du gel, ne sont pas représentatives. Il ne faut pas baisser les bras et espérons des betteraves à 30 euros assez vite* » même s'il admet que « *les indications des groupes sucriers sont encore trop timides* » et les invite à rapidement donner des indications de prix aux planteurs pour les rassurer quant à leurs prochains semis de betteraves.

« *Au-delà de son rôle agronomique indéniable, l'enjeu pour l'avenir reste que la betterave soit de nouveau une source de rémunération pour nos exploitations* » conclut Franck Sander, Président de la CGB.

Prévenir et gérer les risques au sein de la filière betteravière

Depuis la fin des quotas, l'expérience de la libéralisation des marchés et de la production « sans filet de sécurité » a montré ses limites. Le maintien des bassins de production et de l'industrie sucrière française dans les territoires devra passer par la mise en place d'outils de régulation, de systèmes assurantiels, de protection des revenus. Cela devra également passer par des innovations en matière contractuelle, que ce soit entre les planteurs et les fabricants de sucre (par exemple en permettant aux planteurs d'indexer le prix des betteraves sur les marchés à terme du sucre, comme les Britanniques le proposent actuellement), mais aussi entre fabricants de sucre et transformateurs, pour permettre aux prix européens de mieux refléter les fondamentaux de l'UE, ce qui sera facilité par EGA-2.

« *Mais il faut aller plus loin encore : les crises que nous avons traversées doivent nous encourager collectivement à aller dans ce sens* » insiste Franck Sander. La CGB travaille depuis plusieurs années pour créer un dispositif ambitieux de gestion des risques afin de passer les caps difficiles. Elle se félicite que l'association ARTB prenne le dossier à bras-le-corps avec notamment l'expérimentation d'un Instrument de Stabilisation des Revenus (ISR), en partenariat avec Tereos, et avec le soutien financier des régions Hauts-de-France, Ile-de-France et Grand Est.

La résilience de la filière betterave sucre éthanol passera donc par une combinaison pertinente de tous ces leviers.

Bioéthanol et alcool, des marchés porteurs

Dans le cadre de sa diversification, le débouché alcool-éthanol pour les betteraves est fondamental pour la filière. Ce débouché représente 25 % des betteraves. L'année 2020 a été marquée par une stagnation de la consommation globale de bioéthanol dans un contexte de moindre consommation de carburants, 2021 montrant un retour progressif à la normale. **Le SP95-E10 s'affirme toujours plus comme la première essence vendue** et devrait passer la barre symbolique de 50% de part de marché en 2021.

Dans un contexte d'augmentation des prix des carburants, **le Superéthanol-E85** au prix moyen de 0,70€/l, continue à séduire les automobilistes et représente désormais 4% de part de marché des essences. Avec l'installation massive de boîtiers E85, sa disponibilité en station ne cesse de progresser : en novembre 2021, **plus de 2 600 stations** proposent ce carburant soit **29% des stations-service en France**.

Au plan réglementaire, la Commission européenne a présenté le 14 juillet le paquet 'Fit for 55' qui doit traduire dans les textes réglementaires l'ambition de réduire de 55% les émissions de l'UE en 2030. Il importe que ces évolutions prennent en compte l'ensemble des bénéfices économiques et environnementaux du bioéthanol et lui permettent d'apporter sa pleine contribution à la décarbonation des transports. Ainsi, la filière porte la demande que le plafond de 7% d'incorporation des biocarburants de 1^{ère} génération ne soit plus appliqué par Etat Membre mais qu'il soit mutualisé au niveau des 27, afin de permettre aux pays producteurs (dont la France) d'en incorporer davantage, pour compenser les faibles niveaux d'incorporation d'autres pays européens. Enfin, au plus fort de la crise sanitaire, la filière française a su réorienter ses outils industriels pour produire de plus grandes quantités d'alcool désinfectant pour fabriquer gels et solutions hydroalcooliques. Preuve supplémentaire que la filière betterave-sucre-alcool est stratégique pour la France et lui permet ainsi d'être au rendez-vous de son autonomie et de sa souveraineté en matière alimentaire, énergétique et sanitaire.



Le gel hydroalcoolique qui protège les Français ?
Merci Sébastien !

BETTERAVIERS, NOUS SOMMES FIERES DE VOUS ! 

SÉBASTIEN,
BETTERAVIER DANS LES ARDENNES

AIBS, INTERPROFESSION BETTERAVE & SUCRE
AIBS-FRANCE.FR

LES ANNIVERSAIRES MARQUANTS DE LA CGB EN 2021



Les 10 ans de Miss Better

Miss Better est l'égérie plébiscitée du grand public qui porte les couleurs de la betterave française. Elle est depuis 2011 la mascotte qui permet de communiquer auprès des citoyens de tous âges et qui séduit le grand public à travers les événements (salon de l'agriculture notamment) et les réseaux sociaux (twitter et Instagram) et compte plus de 170.000 fans à ce jour sur facebook depuis la création de son compte en 2012.

Les 100 ans de la CGB

Fondée en 1921 par Aimé Monmirel et Fleuran Agricola, la CGB a traversé aux côtés des betteraviers toutes les épreuves de ce centenaire.

A cette occasion, la CGB a produit une série de podcasts sur les principales batailles syndicales au cours de ces 100 ans, racontée par les hommes et les femmes qui font la betterave ainsi qu'un film et un livre (couverture ci-jointe) qui reviennent sur ce siècle d'action au service des planteurs (toutes les infos sur cgb-France.fr).

Dans la crise, la CGB constitue indéniablement un point d'engrènement pour les betteraviers comme en témoigne son président, Franck Sander « Cette année la CGB célèbre ses 100 ans d'actions et je souligne toute l'importance de garder notre syndicalisme betteravier fort et représentatif en invitant un maximum de planteurs à se fédérer autour de notre syndicat. Nous avons eu de tous temps des coups durs et nous nous sommes relevés ! Il n'y a aucune raison de ne pas rester optimiste pour cette filière betterave qui apporte tant de contributions à la société (production de sucre, carburant, gel hydroalcoolique etc) et à nos territoires. Soyons fiers de notre culture et continuons à nous battre pour qu'elle retrouve toute la place qui lui est due dans nos exploitations ! »

